



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 18 octobre 2018	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Course 1 - 11 : Partiellement nuageux (Temp. : 2 °C)			
<b>État de la piste</b>	Course 1 - 11 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	92/103
<b>Paris mutuels</b>	92 687 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Selon les conseils de son médecin, le conducteur Simon Delisle est exempté de la règle de la CAJO 6.29.01 (doit porter un port du gilet de sécurité) (SB 50940).

#### Courses :

- Paul Lafromboise est retiré comme conducteur d'une course.
- **Pink Power : Battle to the Wire** avec quatre courses auxquelles des femmes participent.
  1. Rien à signaler.
  2. La conductrice du n° 7 « Playin for keeps » Julie Walker est avertie concernant la règle 22.19 de la CAJO (pieds dans les étriers). Rien à signaler.
  3. Le n° 6 « Bubble D Morgan » (Denis Filion) a un équipement brisé (entrave de trot) après le départ et un bris (inscrit comme équipement brisé); il est arrivé en septième position, mais est placé huitième pour avoir chevauché pendant le bris au fil d'arrivée (règle de la CAJO 22.27). Le n° 4 « Lestenpercent » (Rodney

Lafromboise) a un équipement brisé (entrave de trot) avant le poteau du demi-mille et un bris (inscrit comme équipement brisé). Rien à signaler.

4. La conductrice du n° 4 « Pride of Paradise » Marie Brooking est avertie concernant sa stimulation dans le droit par rapport à la règle de la CAJO 22.23.01 (b) (excessive). Rien à signaler.
5. Enquête sur le n° 3 « Business As Usual » (Marie Brooking), arrivé en première position, et sur le no 6 « She's Deadly » (Samara Johnston », arrivé en troisième position, concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (sortie de piste). Le n° 3 et le n° 6 ont tous deux frappé divers pylônes, mais se trouvaient à l'intérieur d'un seul pylône chacun; aucun avantage et aucune violation. Rien à signaler.  
Vidéo : <https://youtu.be/3PtfplShKOU>
6. Rien à signaler.
7. Cheval retiré à la dernière minute (malade selon le vétérinaire) pour le no 8 « St Lads Shaner » par l'entraîneur Patrick Richer; remboursement : 104 \$. Enquête sur le n° 6 « Marvalous Marv » (Marie-Claude Auger), arrivé en cinquième position, concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (sortie de piste) dans le droit; aucune violation. Rien à signaler.  
Vidéo : <https://youtu.be/LBvS9OismME>
8. Examen de la performance du n° 2 « Vee Breeze » (Richard Simard), qui a pris le virage avec trois chevaux de largeur avant le poteau du quart de mille, permettant au futur vainqueur, le n° 3 « Dawn Shooter » (Guy Gagnon), de passer et de prendre les devants. M Simard a expliqué que son cheval était récalcitrant et qu'il a pris l'extérieur du virage par souci de sécurité. Le n° 2 a été examiné après la course par le vétérinaire de la CAJO L. Atack-Berthiaume, qui a signalé que le cheval était asymptotique. Le n° 2 se qualifie pour la performance (l'entraîneur est avisé). Rien à signaler.  
Vidéo : <https://youtu.be/7Ybk2wTZp08>
9. Rien à signaler.
10. L'entraîneur du n° 4 « Lady My Luck » Marcel Raymond est averti concernant avoir deux conducteurs dans un sulky. Rien à signaler.
11. Nouvel alcool test. Rien à signaler.

#### Réclamations :

- 2 — Le n° 1 « Waltziking Hanover » (trois réclamations) pour 7 000\$ par Gary et Suzanne McDonald (entraîneur G. McDonald).
- 2 — le n° 2 « Craven the Beach » (une réclamation) pour 7 000 \$ par Les Écuries GLD et Ferme TAG (entraîneur Gérard Demers).
- 8 — le n° 7 « Sweet Beet » (une réclamation) pour 12 500 \$ par Luc et Mélissa Loyer (entraîneuse Sylvia Toth).